

Pourquoi un mouvement de pensionnés et de pré-pensionnés dans une dynamique d'éducation permanente au sein de la FGTB wallonne ?

Michel Rosenfeldt,
dans le cadre de l'Assemblée wallonne des pensionnés et
pré-pensionnés du 27 avril 2007.

Il n'y a pas que dans l'entreprise, lorsqu'on est actif, que la solidarité doit s'organiser. En fin de carrière, lorsque l'on devient P&Pp, le syndicat a toujours un sens. En dehors du circuit de la production, les P&Pp sont souvent isolés. Et pourtant, c'est souvent lorsque l'on passe à la retraite et que l'on devient plus âgé que les problèmes se multiplient. Les pensionnés ont des revendications précises. Ils veulent défendre la sécurité sociale, améliorer leur statut, leur pouvoir d'achat, leurs conditions de vie, leur santé et réaliser des activités utiles à la société. Pour atteindre ces objectifs, ils se sont organisés syndicalement. La FGTB l'a compris et depuis 1982, la FGTB wallonne a conclu une convention avec le CEPAG pour mettre en place les groupes cibles tels que les pensionnés et pré-pensionnés, travailleurs sans emploi, travailleurs immigrés. C'est ainsi que la Commission des pensionnés et pré-pensionnés a été mise en place.

A la FGTB, la vie syndicale ne s'arrête pas avec l'âge de la retraite ou de la prépension.

**A la FGTB, les pensionnés et les prépensionnés ont toujours leurs mots à dire.
C'est pas parce qu'on est pensionné qu'on n'a plus rien à dire.**

I. Les objectifs et compétences de la CWP&Pp

I. a) Les objectifs :

Organisée au plan wallon, la Commission des P&Pp joue plusieurs rôles :

- Défendre les intérêts et les revendications des P&Pp dans une optique de solidarité intergénérationnelle : « les actifs d'aujourd'hui seront les P&Pp de demain ».
- Répercuter dans les instances de la FGTB et vers les médias les préoccupations des P&P.
- Privilégier les discussions, les informations et l'organisation de formations relatives à toutes les matières qui touchent au 3ème âge.
- Groupe de réflexion, la Commission analyse la situation du 3ème âge compte tenu des choix économiques et politiques du pays, et propose des solutions alternatives.

La Commission s'attache à étudier, en temps utile, de manière critique et en profondeur, une série de dossiers qui touchent d'une manière ou d'une autre à la place des personnes âgées dans notre société. Ces dossiers relèvent des thématiques « Pension », « Prépension », « Sécurité sociale », « Fiscalité » et « Vie quotidienne et sociale des personnes âgées »

La CWP&Pp investi particulièrement - et depuis longtemps - sur deux dossiers qui la tiennent fort à cœur :

- L'instauration des Conseils consultatifs communaux du 3ème âge dans chaque commune. La CWP&Pp a, depuis plusieurs années déjà, élaboré un projet original, basé sur une enquête auprès de P&Pp – relatif au fonctionnement et à la composition pluraliste de ces Conseils et aux dossiers importants à traiter en leur sein. La CWP&Pp a toujours souligné l'importance pour les P&Pp de s'impliquer dans les CCC3A afin de devenir des citoyens actifs désireux de peser politiquement (et syndicalement) dans leur commune sur les dossiers qui les concernent. Des outils tels que le « Code de la Démocratie locale » sont utilisés à cette fin.
- L'utilisation des médicaments génériques (où nous avons souvent collaboré avec les mutualités socialistes). A nouveau ici, une démarche citoyenne est mise en avant au service de nos revendications : dans ce cas-ci une maîtrise des dépenses en soins de santé qui ne se fasse pas au détriment de leur accessibilité.

I. b) Les compétences :

La CWP&Pp a pour missions d'émettre des avis et d'organiser des animations/formations et des actions. Dans le cadre des actions, elle peut en être l'initiatrice (cas de l'action du 10 mai 2006 : dépôt d'une gerbe de fleur sur la tombe de Louis Namèche, initiateur de la loi sur la liaison des pensions à l'évolution des salaires. A cette occasion, un dossier de presse préparé par la CWP&Pp a été remis aux journalistes

présents lors de cette manifestation symbolique) où elle peut prendre part aux mobilisations organisées par d'autres instances ou organisations, mais dans le cadre des objectifs qu'elle s'est fixés (cas des manifestations en front commun syndical pour la liaison des pensions et de l'ensemble des allocations sociales à l'évolution des salaires et des manifestations qui ont suivies les attaques contre les prépensions contenues dans le Pacte de solidarité entre les générations).

La participation aux actions collectives se situe à l'opposé du repli individualiste et passif souvent associé aux personnes âgées. Elle permet de transcender des préoccupations propres aux seules personnes âgées, d'affirmer une solidarité à l'égard d'autres catégories sociales (ex. : les actifs), d'autres classes d'âges...

II. Composition et fonctionnement de la CWP&Pp

La Commission wallonne des pensionnés et prépensionnés (CWP&Pp) est composée principalement de 54 pensionnés ou prépensionnés, qui sont d'anciens délégués ou de militants de l'organisation syndicale.

- 27 représentent les différentes centrales professionnelles (CG, CGSP, CMB, SETCA, Textile, Alimentation, UBOT).
- 27 représentent les différentes régionales interprofessionnelles wallonnes (Mons, Charleroi, Liège, Tournai, Mouscron, Verviers, Luxembourg, Centre, Brabant wallon, Namur).

Ces 54 P&Pp sont mandatés par leur instance professionnelle et interprofessionnelle. Ils sont chargés de jouer un rôle d'intermédiaire et de suivi des travaux de la CWP&Pp vis-à-vis des instances qui les ont désignés.

Ces instances sont donc parties prenantes des travaux de la CWP&Pp par l'intermédiaire de leurs mandataires.

Le fonctionnement de la CWP&Pp est régi par un règlement d'ordre intérieur.

En général, la CWP&Pp se réunit deux fois par mois, une fois, en plénière, sous forme de réunion-débat et une fois sous forme de groupe de travail d'une dizaine de personnes pour préparer les avis et propositions qui sont soumis à l'approbation de la réunion plénière.

La CWP&Pp est encadrée par un Président (Gilbert Lonnoy), un Vice-Président (Luc Jansen) et un animateur (Michel Rosenfeldt).

III. Collaborations et représentations

III. A. Au sein de l'organisation syndicale

La CWP&Pp n'est pas une île isolée perdue au milieu d'un océan. Un mouvement de P&Pp se met progressivement en place au sein de la FGTB wallonne. Sur les dix régionales de la FGTB wallonne, huit ont une Commission régionale de P&Pp qui fonctionne et neuf régionales disposent d'un animateur interprofessionnel pour l'animation des « groupes cibles » (P&Pp, TSE, Travailleurs immigrés). Des sections locales interprofessionnelles de P&Pp ainsi que des Commissions professionnelles de P&Pp renforcent ce dispositif. La CWP&Pp constitue donc la tête de cet édifice dont la base se développe au plan local. Des

représentations sont assurées du bas en haut de la pyramide : des P&P des sections locales interprofessionnelles et des Commissions professionnelles siègent dans les Commissions régionales de P&P qui, elles-mêmes, envoient leurs représentants à la CWP&Pp. Pour compléter ce dispositif, la CWP&Pp est représentée à la Commission fédérale des P&P qui regroupe les représentants des P&P des trois interrégionales (wallonne, flamande et bruxelloise).

D'autre part, aux plans des régionales et des centrales régionales, de plus en plus des P&P sont désignés pour siéger dans les Comités Exécutifs de ces instances.

La CWP&Pp est également représentée dans les instances décisionnelles suivantes :

- au Bureau de la FGTB wallonne (par son Président).
- Aux Comités wallon et fédéral (par une délégation de la CWP&Pp).
- Aux Congrès wallon et fédéral (idem).

Grâce à cette véritable représentation des P&P au sein des instances décisionnelles de la FGTB, les P&P présentent et défendent leurs avis et revendications sur les sujets qui les concernent.

III. B. Les représentations extérieures

La CWP&Pp est également représentée au Conseil wallon du Troisième Age (CW3A), au Comité consultatif pour le secteur des pensions (CCSP) et à la Fédération européenne des Retraités et Personnes âgées (FERPA).

La participation de la Commission à ces institutions permet à la CWP&Pp de défendre ses positions/revendications sur les dossiers qu'elles traitent et d'influencer leurs avis.

III.B.1. La fédération européenne des retraités et des personnes âgées (FERPA)

Elle fédère depuis 1993 des organisations syndicales de pensionnés au plan européen. Son objectif est de peser sur les décisions prises au niveau des politiques sociales européennes.

La CWP&Pp dispose d'un mandat au sein du Comité Exécutif et du Comité des femmes de la FERPA. Le Président de la CWP&Pp siège également au Comité de Direction de la FERPA où il représente les organisations syndicales de Pensionnés du Benelux.

Grâce à notre représentation à la FERPA, nous avons été une cheville ouvrière dans l'élaboration de ses réactions par rapport aux Livres Verts de la Commission européenne sur « les services d'intérêt général » et « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations ». Nous avons été également à la pointe du combat contre la directive Bolkestein.

III.B.2. Le Conseil wallon du troisième âge (CW3A)

La CWP&Pp dispose d'un mandat à l'Assemblée plénière du CW3A.

Le CW3A est surtout chargé de donner des avis sur les demandes d'accords de principe relatives à des projets d'ouverture, d'extension de maisons de repos, de résidences-services, de centre d'accueil de jour, de lits de court séjour pour personnes âgées, ainsi que sur les procédures relatives aux propositions de suspension et de retrait d'agrément des institutions qui ne respectent pas les dispositions du décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil wallon du troisième âge.

Les deux sous-commissions « Législation » et « Qualité de Vie des personnes âgées » du Conseil wallon du troisième âge sont chargées de donner des avis ponctuels sur des aspects particuliers de la politique wallonne envers le troisième âge.

Concernant la composition du CW3A, nous considérons que les organisations wallonnes de pensionnés n'y sont pas assez représentées par rapport aux spécialistes de la politique du 3ème âge, de l'action sociale, médicale ou culturelle ainsi que par rapport aux organisations mutuellistes et de gestionnaires/directeurs de maisons de repos.

III.B.3. Le Comité consultatif pour le secteur des pensions (CCSP)

Il est chargé de donner des avis d'initiative ou sur demande du ministre des Pensions à propos de tout ce qui touche aux pensions de retraite et de survie, aux avantages équivalents et aux revenus garantis des personnes âgées.

Actuellement, le Président du CCSP est le Vice-président de la CWP&Pp Luc Jansen.

IV. Formations

Depuis plus de 2 ans, la CWP&Pp propose des formations liées aux thématiques qui la concernent. Elles sont organisées avec le concours du Centre d'Éducation Populaire André Genot (CEPAG), qui est le mouvement d'éducation permanente de la FGTB wallonne.

Ces formations sont, en fonction du nombre de participants, soit centralisées, soit décentralisées.

La formation des militants est capitale et les initiatives de formation sont indispensables. Ce sont des lieux d'appropriation des valeurs de la FGTB, des lieux d'échange, de savoir où se croisent l'expérience de terrain et les savoirs plus théoriques, des lieux de réflexion sur les actions, les combats à mener, dans une optique de solidarité intergénérationnelle.

Les formations de la CWP&Pp visent non seulement les P&Pp, mais aussi les ODS, les délégués d'entreprise, les permanents et les dirigeants syndicaux.

Liste des formations qui ont déjà été organisées par la CWP&Pp :

- Les enjeux de la problématique des pensions et prépensions au sein de l'organisation syndicale (les 25 et 26 novembre 2004 à Liège et 2 et 3 décembre 2004 à Namur).
- Instruction du dossier pension (26 avril 2005).
- Les enjeux du financement/refinancement de la sécurité sociale (13 juin 2005).
- La problématique des fins de carrière et le vieillissement de la population (15 juin 2005).
- Les pensions et la fiscalité des travailleurs transfrontaliers (1^{er} juillet 2005).
- Les mesures fiscales appliquées aux pensions et prépensions (23 septembre 2005).

- Les enjeux des réformes des régimes de pension en Europe en regard du modèle social européen (13 octobre 2005).
- La prise en charge institutionnelle en Wallonie des personnes âgées en maisons de repos (20 décembre 2005).
- Les soins et services à domicile en région wallonne (8 février 2006).
- Le 2ème pilier de pension (24 mars 2006).
- L'accueil des personnes âgées allochtones dans les hôpitaux et les maisons de repos (12 juin 2006).
- Maîtrise de la santé au quotidien, 2 approches concrètes : l'utilisation des médicaments et les relations patients-soignants (19 et 20 septembre 2006).
- Le logement social vu sous l'angle de la précarisation et le vieillissement de la population (13 novembre 2006).
- Les Conseils consultatifs communaux du 3ème âge. Participation citoyenne. (13 février 2007).
- Comment prévenir la maltraitance envers les personnes âgées dans les maisons de repos ? (19 et 20 avril 2007).

La CWP&Pp donne également des formations pour répondre à des besoins ponctuels des centrales professionnelles, notamment sur le thème des fins de carrières et les 3 piliers de pension.

V. Publications

En collaboration avec le CEPAG, la CWP&Pp réalise également des notes de réflexions et des brochures qui constituent autant d'outils pour les formations et la préparation des actions.

Publications en 2005 :

Les revendications citoyennes de la CWP&Pp en matière de pension, de fin de carrière et de financement de la sécurité sociale

Vie quotidienne des aînés et lutte contre les discriminations sociales liées à l'âge

Outil de réflexion sur la liaison des pensions (et de l'ensemble des allocations sociales) à l'évolution des salaires

Publications en 2006 :

- Analyse et réflexions sur la Rapport européen relatif à l'impact économique et budgétaire du vieillissement (2004–2050).
- Les trois piliers de pensions. Note explicative.
- Les médicaments génériques : un pas vers la maîtrise des dépenses en soins de santé.

La CWP&Pp a également écrit deux des articles du 11ème n° de Boomerang (le bulletin de liaison du CEPAG) intitulée « Vieillir, une Chance et un défi » :

- L'accueil des personnes de cultures différentes dans les maisons de repos.
- Missions et efficacité de la médiation interculturelle en gériatrie, maisons de repos et milieu hospitalier.

Publications en 2007 :

Une brochure est en cours de publication intitulée : **« Les 3 piliers de la marchandisation des pensions. La capitalisation à l'assaut de la réparation ».**

La CWP&Pp participe également aux travaux de la Confédération des pensionnés socialistes où nous sommes représentés. C'est ainsi que son Président et Vice-président ont été une cheville ouvrière dans la rédaction des documents relatifs aux Etats généraux des aînés (2006) et au Printemps des aînés (2007).